

**Décision DEC110195DR07
portant confirmation de nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de
sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS;

Vu convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'**Université Claude Bernard Lyon 1** le **01/01/1995**, portant création de l'unité mixte de recherche n°5534 dont l'intitulé est **Centre de génétique et de physiologie moléculaire et cellulaire**;

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 01/01/2011 nommant **M. MOUCHIROUD Guy** directeur de l'unité de recherche n°5534 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du ...**22.02.2011**

Considérant que **Mme WEISS Michèle** a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par le **CNRS Rhône-Auvergne** du **19 au 21 Mai 2003** et du **2 au 4 Juin 2003**.

Article 1

Mme WEISS Michèle, ingénieur d'étude, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°5534, à compter du **01/01/2011**.

Mme WEISS Michèle exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, **Mme WEISS Michèle** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à **Villeurbanne**, le **23 Février 2011**
Le directeur de l'unité
Signature :

Visa du délégué régional du CNRS
Signature :



Claudine SCHMIDT-LAINE
Déléguée Régionale CNRS
Rhône Auvergne

Visa du chef d'établissement partenaire
Signature **Le Président,**

A. BONMARTIN



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2, avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T 04 72 44 56 00
F 04 78 89 47 69